


Maison du parc naturel régional des Alpilles

par Loé Desvignes / 2021-03-23 16:10:28 / France / 2689 / EN

Extension + rénovation



Consommation d'énergie primaire : **42.8** kWhep/m².an
(Méthode de calcul : Autre)

CONSUMMATION ÉNERGÉTIQUE

Bâtiment économe	Bâtiment
< 50 A	A
51 à 90 B	
91 à 150 C	
151 à 230 D	
231 à 330 E	
331 à 450 F	
> 450 G	

Bâtiment énergivore

Type de bâtiment : Immeuble de bureaux

Année de construction :

Année de livraison : 2015

Adresse : 2 Boulevard Marceau 13210 SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE, France

Zone climatique : [H] Climat des Highlands (terrain montagneux).

Surface nette : 1 056 m² SHON

Coût de construction ou de rénovation : 2 490 294 €

Coût/m² : 2358.23 €/m²

Label / Certifications :



Infos générales

Cette ancienne bastide Saint-rémoise du XVIII^e siècle, acquise par le Parc Naturel Régional des Alpilles en 2007, accueille le siège administratif du Parc Naturel Régional, il s'agit également d'un lieu de sensibilisation du grand public. La Maison du Parc se compose d'un bâtiment rénové, auquel s'ajoute une extension en bois de style contemporain.

Le bâtiment principal (R+2) est créé en extension de la bâtisse du 18^eème, suivant les principes de compacité, et simplicité du volume. Il reprend l'alignement et le gabarit du bâtiment existant au profit des espaces extérieurs et jardins, des continuités visuelles et de la mise en valeur du bâtiment patrimonial.

Un porte-à-faux en angle du bâtiment ouvre le bâtiment vers le sud et l'ouest permettant une continuité visuelle nord Sud entre les jardins et le dedans /dehors.

Un puits de lumière comme élément d'accroche avec l'existant, permet d'éclairer les circulations verticales des 2 entités bâties et d'organiser l'ensemble des circulations. Il permet aussi de créer une sur-ventilation nocturne.

L'utilisation d'un bois local, le pin d'Alep pour la vêtue des extensions recherche le dialogue et une confrontation juste entre la matière ancienne et sa minéralité et la matière contemporaine : le traitement à base d'huile végétale teintée blanche des tasseaux bois (extensions) répond aux badigeons de chaux (bâtisse) dans une recherche de parenté.

Démarche développement durable du maître d'ouvrage

Le projet de la Maison du Parc a été mené dans le cadre de la démarche BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) « BATIMENT TERTIAIRE énergétique : Réglementation Thermique Bâtiment Basse Consommation rénovation » concernant le chauffage, le rafraîchissement, la ventilation, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage. L'objectif de cette rénovation était de créer un nouveau siège pour le parc naturel régional au sein de l'ancienne maison bourgeoise.

Description architecturale

Description générale

La Maison du Parc naturel régional des Alpilles se compose de deux entités :

- L'ancienne maison de la Cloutière réhabilitée et mise en valeur, destinée à accueillir des espaces d'exposition et d'échange au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi que des bureaux au deuxième étage.
- Une extension de style contemporain à l'ouest de la maison qui a pour vocation d'accueillir le public au rez-de-chaussée et d'installer des bureaux à l'étage.

Il s'agissait d'une ancienne maison bourgeoise du XVIII^e siècle et de son jardin, issus d'une plus grande propriété de terres agricoles, située en dehors et en limite des anciens remparts de la ville.

La demeure est organisée de façon classique avec un rez-de-chaussée qui était consacré aux services, fonctions domestiques, cuisine, buanderie mais qui est aussi constitué de locaux artisanaux, liés aux activités du précédent propriétaire.

Avant la rénovation, la maison était en mauvais état, la plupart des pièces ont été restaurées.

Ce bâtiment est un témoignage de l'architecture de la fin du XVIII^e siècle et de son évolution au cours du XIX^e et au début XX^e siècle. Cette bâtisse donne à voir les adaptations aux usages et la recherche de confort des propriétaires avec par exemple la création d'un salon d'été au rez-de-chaussée du bâtiment.

Les murs : Maçonneries de pierres avec enduits à la chaux, et badigeons de chaux sur les éléments de modénature ou décors en pierres pour l'extérieur.

Les fenêtres : Les menuiseries bois à 2 vantaux type 19^e siècle ont été remplacées par des fenêtres bois à 2 vantaux de la marque Naudon Mathé frères. Le simple vitrage a été remplacé par du double vitrage.

Le toit : L'aspect du toit d'origine avec ses tuiles canal, ses cheminées, ses solins en zinc et petite terrasse en pierres est conservé, avec la récupération de certaines tuiles de courant en tuiles de couvert.

Et si c'était à refaire ?

Nécessité de modifier l'équipe de projet ; maîtrise d'œuvre et intervenants extérieurs. En effet, l'isolation du bâtiment neuf en paille de blé comprimée dans des caissons bois, comme isolant n'était pas considérée comme une technique courante pour un bâtiment tertiaire et ERP en R+2, lors de la conception du projet (malgré la parution des règles professionnelles de construction en paille en 2012). Ce choix a nécessité aussi de changer de bureau de contrôle, afin de trouver un « Contrôleur Technique » qui reconnaisse les règles professionnelles de construction en paille (sorties 1 an plus tôt) et qui puisse valider les détails techniques.

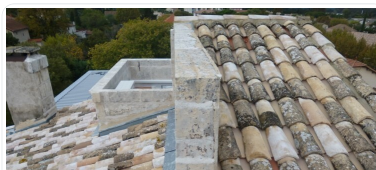
Plus de détails sur ce projet

<https://www.alpine-space.eu/projects/atlas/en/home>

<https://www.hiberatlas.com/fr/home-1.html>

Crédits photo

Martine Bresson



Intervenants

Maître d'ouvrage

Nom : Syndicat Mixte de gestion du Parc Régional de Alpilles

<https://www.parc-alpilles.fr/>

Maître d'œuvre

Nom : Martine Bresson agence BressonSchindlebeck associées à Fabrica Traceorum

Contact : contact[a]bs-architecture.fr

<http://bs-architecture.fr/>

Intervenants

Fonction : Architecte

Martine Bresson agence BressonSchindlebeck associées à Fabrica Traceorum

Fonction : Bureau d'étude thermique
IGTECH Bet Fluides Thermique

Fonction : Autres
CAUE 13: Conseil en architecture et en environnement et urbanisme

Energie

Consommation énergétique

Consommation d'énergie primaire : 42,80 kWhep/m².an

Méthode de calcul : Autre

Répartition de la consommation énergétique : chauffage : 9,6 kWhep/(m².an) éclairage : 24 kWhep/(m².an) VMC : 8,6 kWhep/(m².an) auxiliaires : 0,6 kWhep/(m².an)

Performance énergétique de l'enveloppe

UBat de l'enveloppe : 0,66 W.m⁻².K⁻¹

Etanchéité à l'air : 1,70

EnR & systèmes

Systèmes

Chauffage :

- Chaudière/poêle bois

ECS :

- Chaudière à bois

Raîraîchissement :

- Aucun système de climatisation

Ventilation :

- Simple flux

Environnement

Environnement urbain

Saint Rémy de Provence est une commune française du département des Bouches-du-Rhône. Ville touristique et vinicole, elle possède un important patrimoine bâti et naturel.

La maison du Parc est une bâtisse située en limite de la vieille ville de Saint-Rémy-de-Provence dans le périmètre de nombreux bâtiments historiques classés Monuments historique (moins de 500 mètres). Le domaine de la Cloutière témoigne aussi du développement urbain de la ville qui s'est agrandie, après démolitions des remparts.

Coûts

Coûts de construction & exploitation

Coût total : 2 490 294 €

Informations complémentaires sur les coûts :

Le financement est partagé entre le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, l'Etat, Fond Européen, le Parc

Santé et confort

Gestion de l'eau

Récupération des eaux de pluie par une citerne enterrée et par la mise en place d'un réseau de canalisation « chemins de l'eau » qui permettent d'arroser par écoulement gravitaire le jardin pédagogique.

Confort

Confort & santé :

En accord avec la ville de Saint Remy de Provence, une borne de recharge électrique a été mise en place par la commune en limite de la Maison du Parc, rue Frédéric Mistral.

Le Syndicat mixte incite les visiteurs, usagers comme les employés à utiliser le co-voiturage.

Carbone

Analyse du Cycle de Vie :

Eco-matériaux :

La démarche d'éco-réhabilitation et d'éco-construction (extension de la bâtisse existante) permet de limiter l'émission de gaz à effet de serre.

Réutilisation de matériaux et dispositifs existants sur place, réemploi, réhabilitation des structures existantes (planchers, revêtements, charpente.)

Utilisation de matériaux bio-sourcés. (isolants à base de fibres végétales, isolant paille pour l'extension en bois...revêtements issus du site ou naturels comme le Linoleum.)

Utilisation d'un bois local pour habillage des extensions : en pin d'Alep permettant de développer une filière locale.

Concours

Raisons de la candidature au(x) concours

Projet labellisé BDM OR: Démarche Bâtiment durable Méditerranéen ; dans les phases conception, réalisation et fonctionnement, le projet a répondu à une volonté d'exemplarité en éco construction (ainsi qu'en éco réhabilitation pour la partie existante, ancienne bâtisse 18ème) de la part du maître d'ouvrage.

Choix techniques et préfabrication:

Enveloppe et structure bois (lamelle collé et bois massif) avec isolation répartie en paille comprimée dans des caissons bois, technique ayant permis la préfabrication en atelier de panneaux/murs de façade sur une double hauteur d'étage.

Système constructif permettant :

- de développer à titre exemplaire l'isolation en paille.
- de valoriser le pin d'Alep et la forêt des Alpilles

Batiment candidat dans la catégorie



Bas Carbone





Date Export : 20230326005351